



# ARRÊTÉ MUNICIPAL

## DE POLICE DE CIRCULATION

Le Maire,

Vu les articles L2212-2 et L2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu les arrêtés formant le règlement général de la police de la commune,

Considérant la demande du 31 octobre 2023 de la société AXIANS concernant les ouvertures des chambres TELECOM le long de la Route Départementale 777 en agglomération pour tirage des câbles du 6/11/23 au 17/11/23

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement dans un but de sécurité publique aux alentours et sur son parcours,

Considérant l'intérêt général,

### ARRÊTE

**Article 1** : Du 6 novembre 2023 au 17 novembre 2023, la circulation le long de la Route Départementale 777 en agglomération pourra faire l'objet d'un rétrécissement de chaussée ponctuel par empiètement sur la chaussée

**Article 2** : La circulation piétonne sur les trottoirs et bas-côté pourra être temporairement modifiée au droit des travaux

**Article 3** : La pose, le maintien et le retrait de la signalisation spécifique au chantier seront effectués par l'entreprise AXIANS

**Article 4** : Le stationnement sera interdit au droit des travaux.

**Article 5** : Madame le Maire, Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie de Bain de Bretagne, la société AXIANS sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Le Sel-de-Bretagne, le 31 octobre 2023

Madame le Maire,

Christine ROGER





# Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7  
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1



## Gestionnaires des réseaux routiers

**Le demandeur** Particulier  Service public  Maître d'œuvre ou conducteur d'opération  Entreprise

Nom : FOURRE Prénom : Johnny  
Dénomination : AXIANS CEGELEC OUEST TELECOMS Représenté par :  
Adresse Numéro : 1 Extension : Nom de la voie : boulevard de l'Odet  
Code postal 3 5 7 4 0 Localité : PACE Pays :  
Téléphone 0 7 8 9 0 2 0 3 7 0 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :  
Courriel : johnny.fourre@axians.com @

Si le bénéficiaire est différent du demandeur ORANGE

Nom : COTTEAU Prénom : Olivier  
Adresse Numéro : 8 Extension : Nom de la voie : rue Jacqueline Auriol  
Code postal 3 5 1 3 6 Localité : ST JACQUES DE LA LANDE Pays :  
Téléphone 0 6 1 9 5 6 9 4 4 5 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :  
Courriel : olivier.cotteau@axians.com @

### Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° D777 Voie communale n°  
Hors agglomération  En agglomération   
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +  
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : Bel Air - rue Nominoë - rue de Châteaubriand  
Code postal 3 5 3 2 0 Localité : LE SEL DE BRETAGNE

### Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui  Non  Si oui indiquer la référence :  
Description des travaux : Ouverture de chambres Télécom le long de la D777 en agglomération pour tirage de câbles  
Date prévue de début des travaux : 0 6 1 1 2 0 2 3 Durée des travaux (en jours calendaires) : 1 2

### Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : Date de début de réglementation  
Restriction sur section courante  Restriction sur bretelles   
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation  Sens des Points de Repères (PR) croissants   
Sens des Points de Repères (PR) décroissants  Fermeture à la circulation   
Basculement de circulation sur chaussée opposée   
Circulation alternée : Par feux tricolores  Panneaux B15 + C18   
Restriction de chaussée :  
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU)  Empiètement sur chaussée  largeur de voie maintenue  
Suppression de voie  nombre de voie(s) supprimée(s)



